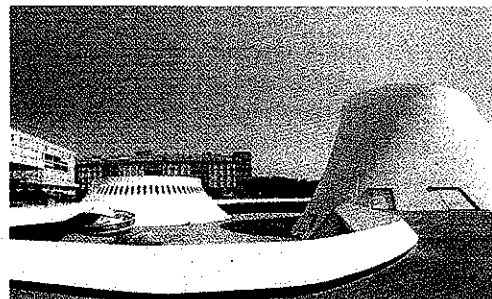


LE HAVRE

Le Volcan à la gare transatlantique pendant le chantier de l'espace Niemeyer

Le conseil municipal du Havre a voté le 3 mai un vaste programme de travaux pour la Maison de la culture conçue par Oscar Niemeyer, où se trouve la scène nationale le Volcan. Le chantier prévoit un réaménagement de l'environnement du bâtiment et de ses accès, un renforcement de la structure et une rénovation intérieure. La salle principale, actuel «grand Volcan», bénéficiera d'une reconfiguration acoustique, avec des panneaux mobiles au plafond interchangeables selon le style de musique un plancher, la motorisation du gril, etc. La jauge sera légèrement réduite par rapport aux 900 places habituellement utilisées. La partie du bâtiment appelée Petit Volcan ainsi que ses ailes, sera transformée en médiathèque. Le cinéma Eden et la scène de musiques

actuelles Le Cabaret Electric font les frais de la restructuration (*lire ci-dessous*). Pour la municipalité, l'objectif est de réduire le coût d'entretien du chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer. Le célèbre architecte, âgé de 102 ans, sera consulté sur les modifications apportées par le cabinet Deshoulières Jeanneau. L'ensemble des travaux dépassera les 50 millions dont une trentaine à la charge de la Ville. Les deux et peut-être trois prochaines saisons de la scène nationale auront lieu dans l'ancienne gare des transatlantiques du Port. Elle est déjà classée ERP1 puisqu'elle a accueilli diverses manifestations. Y seront installées une salle de 250 places (plateau de 14 mètres) et une seconde de 500 places (plateau de 20 mètres). Même si la hauteur sous cintre est inférieure à celle du Volcan, la scène



ELISABETH DELESTRE

nationale disposera là d'un bel outil «hors les murs». La prochaine saison, celle du 50^e anniversaire, s'annonce copieuse. On y attend des spectacles de Patrik Pineau, Catherine Diverrès, Alvis Hermanis (*The Sound of Silence* et *Sonia*), Aurélien Bory, Olivier Dubois... Elle débutera le 13 octobre par une fête sur le thème du jazz (transatlantique oblige) et sera marquée par des événements dans l'espace public avec Ilotopie, Opéra Pagai, Dérézo... La Volcan prévoit aussi d'installer régulièrement des chapiteaux dans la ville haute. Le programme de travaux comporte une seconde phase avec l'aménagement, d'ici 2014, d'une friche industrielle dans l'ancienne usine Hoover, à l'entrée de la ville. On y aménagera notamment des salles de répétition et une salle de 400 places qui compensera l'actuelle salle du Petit Volcan absorbée par la médiathèque. ● Y. P.

Le Cabaret Electric s'éteint

Le Cabaret Électric fermera ses portes le 18 juin, avant de licencier ses sept permanents, puis de dissoudre l'association l'Iguane, qui gérait cette scène de musiques actuelles depuis 2007. La Ville du Havre avait décidé de fermer le lieu pour intégrer ce bâtiment à son projet de médiathèque, et avait proposé d'ouvrir une autre salle aux anciennes usines Hoover. Mais elle a fait appel au producteur de spectacles Blue Koala, qui a monté, il y a un an, un Magic Mirror de 1 000 places. Par ailleurs, la Ville a accepté le projet Tetris, de l'association Papa's Production : une salle démontable à base de conteneurs, projet livré début 2013. Le directeur du Cabaret Electric, Philippe Renault, constate : «Nous n'avons jamais été associés par la Ville à la réflexion sur les musiques actuelles.» N. D.

INITIATIVE

Un centre de médiation de la culture comme une alternative aux tribunaux

Dans le secteur du spectacle, de nombreuses procédures juridiques pourraient être évitées s'il existait une possibilité de médiation. Cette conviction, Jean Vincent se l'est forgée au fil de l'expérience. Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, il a travaillé à l'Adami, à la SPRE (Société pour la perception de la rémunération équitable), à la fédération internationale des musiciens (FIM) et il intervient dans le secteur et en tant qu'avocat. Avec Denis Thévenin, directeur de l'Agecif, il va créer un centre de médiation de la culture (CMC), dans la production phonographique, les arts visuels, le spectacle (hors audiovisuel) et l'édition. La médiation est une méthode de résolution de litiges, alternative à une procédure juridique : plus rapide, moins coûteuse, elle est basée sur l'entremise d'un médiateur qui n'est pas un arbitre,

mais aide les parties à trouver une solution. «Les aspects psychologiques ont une grande importance dans le monde artistique, explique Jean Vincent. D'autre part, ce milieu compte beaucoup de très petites entreprises. Les litiges concernent souvent le droit à l'image, les droits d'auteur, droits voisins, conflits entre co-auteurs, le droit du travail particulier au spectacle, par exemple, ceci sans empiéter sur la conciliation...» Le CMC sera une association dont les membres seront les organisations professionnelles : syndicats, sociétés de gestion collectives, centres de ressources... L'association fera appel à des professionnels du droit, mais aussi à des personnalités expérimentées et formées à la méthode. Ces médiateurs seront rémunérés à la mission. «Une mission peut aboutir en deux à trois réunions et donc représenter un coût de



C. CHAMOURAT

Jean Vincent

l'ordre de 500 euros pour chaque partie», évalue Jean Vincent. Ce futur CMC ne fera pas concurrence aux services juridiques des associations et syndicats ni au service de médiation existant à la SACD. La procédure prévoit une stricte confidentialité. «Chaque médiation fonctionne comme une bulle fermée. Par ailleurs, cela ne peut servir à remettre en cause des pratiques professionnelles.» Jean Vincent aura besoin du soutien des organismes professionnels, seuls capables de faire connaître l'offre du CMC. Les premiers contacts sont encourageants, d'autant que le soutien de l'Agecif apporte une garantie d'indépendance et une reconnaissance dans le secteur du spectacle. L'objectif des deux initiateurs est de construire l'association à l'automne pour lancer l'activité début 2012. ● Y. P.